

Le pacte d'investissement dans les compétences 2019-2022 de la [REGION BRETAGNE](#) / T : 02.99.27.10.10 a été approuvé par les élus régionaux le 14 décembre 2018. Ce pacte, destiné à former les jeunes et les chômeurs de longue durée les moins qualifiés, sera financé par l'État à hauteur de 216,61 M€ pour les 4 ans à venir. Il doit permettre de proposer "des parcours plus intégrés, plus accessibles, plus lisibles, plus efficaces dans le retour à l'emploi". La région Bretagne défend dans ce pacte "une stratégie globale" : "aller vers les publics ; les accompagner ; apporter des réponses formation adaptées et innovantes".